

## Identification du module

Personnes ciblées : Installateur-électricien CFC, installateur en chauffage CFC, constructeur métallique CFC, polybâtitseur CFC, ferblantier CFC, installateur sanitaire CFC, charpentier CFC ou personnes au bénéfice d'une formation équivalente.

Prérequis : Module « Bases de la gestion de projet » (24 leçons)  
Sécurité au travail (de manière analogue à la formation PERCO)

Temps indicatif : Pour un traitement méthodique-didactique approprié du module, nous recommandons aux prestataires de planifier environ 60 heures de cours (~ 80 leçons de 45 min).

### 1. Compétences

Après avoir réussi l'examen du module, vous êtes en mesure de réaliser un projet de montage solaire avec succès.

### 2. Sujets / objectifs

**Sujet :** 1. **Bases de l'énergie solaire** (4 leçons)

- Objectifs :**
- 1.1. Vous comprenez le lien entre des objectifs de politique énergétique et l'énergie solaire. (C2)
  - 1.2. Vous décrivez les raisons en faveur de l'énergie solaire. (C2)
  - 1.3. Vous décrivez le fonctionnement du rayonnement solaire. (C2)
  - 1.4. Vous décrivez les diverses utilisations de l'énergie solaire. (C2)
  - 1.5. Vous identifiez le potentiel de l'énergie solaire et les possibilités qu'elle offre. (C2)

**Sujet :** 2. **Autorisations** (4 leçons)

- 2.1. Vous expliquez les procédures pour l'autorisation de construire, l'autorisation d'installer / d'injecter du courant, l'approvisionnement en eau et la protection contre la foudre. (C2)

**Sujet :** 3. **Aides / subventions** (4 leçons)

- Objectifs :**
- 3.1. Vous connaissez les organes compétents pour les demandes d'aides et leurs exigences. (C2)
  - 3.2. Vous établissez des demandes d'aides. (C3)

**Sujet :** 4. **Conseils** (12 leçons)

- Objectifs :**
- 4.1. Vous conduisez un entretien de conseils structuré avec le client. (C3)
  - 4.2. Vous rassemblez toutes les informations nécessaires pour établir une offre. (C2)

- Sujet :**                    **5. Conception** (24 leçons)
- Objectifs :**            5.1. Vous contrôlez l'aptitude de l'objet à être équipé d'une installation solaire (orientation du bâtiment, inclinaison, ensoleillement). (C4)
- 5.2. Vous contrôlez l'aptitude de la toiture ou de la façade existante à être équipée d'une installation solaire, le cas échéant avec l'aide d'un spécialiste. (C4)
- Sujet :**                    **6. Gestion des travaux** (32 leçons)
- Objectifs :**            6.1. Vous exécutez la préparation des travaux (notamment sortie de matériel, dessin détaillé, schémas, concept de montage, plan de montage, fiches de données techniques). (C3)
- Sécurité au travail :*
- 6.2. Vous établissez un concept de sécurité pour l'exécution des travaux. (C3)
- 6.3. Vous planifiez les dispositifs de sécurité nécessaires pour les travaux d'entretien. (C5)
- Gestion du chantier :*
- 6.4. Vous établissez un calendrier pour la réalisation de l'objet et contrôlez qu'il est respecté. (C3)
- 6.5. Vous déterminez les délais pour les livraisons de matériel en accord avec les fournisseurs. (C3)
- 6.6. Vous organisez une installation de chantier ciblée pour toutes les parties prenantes sur le chantier, y compris toutes les clarifications et autorisations nécessaires (dont utilisation du domaine public, droit de voisinage, concept de traitement des déchets, prescriptions). (C3)
- 6.7. Vous contrôlez les travaux de montage et préparez la réception de l'ouvrage. (C4)
- Réception et instructions :*
- 6.8. Vous organisez et supervisez la mise en service. (C3)
- 6.9. Vous planifiez et dirigez la réception de l'ouvrage. (C3)
- 6.10. Vous vous assurez que l'exploitant reçoit des instructions sur le fonctionnement et l'entretien de l'installation. (C3)

### 3. Examen du module / aides

Vous terminez le module par un examen écrit de 120 minutes.  
L'ensemble des documents écrits sont autorisés à l'examen. Une partie de l'examen du module peut être effectuée sans documents écrits.

### 4. Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.